ci est obtenu par un système de leviers assez compliqué auquel on a aussi donné le nom d'*encliquetage*. Cet appareil est représenté dans la figure 5. L'arbre *o* porte trois leviers divergents : le premier, *ob*, destiné à agir sur la soupape, est lié à elle par la tringle *bc* et le petit balancier *cd*; le second, *oe*, soutient un contre-poids P, qui a pour effet de soulever la soupape; enfin le troisième, *oa*, sert à relever le contre-poids, et par suite à fermer la soupape, lorsqu'il est pressé de haut en bas. Sur le même arbre *o* se trouve fixé un secteur SS' dont l'angle supérieur S butte, dans la position où il est représenté, contre une dent ou cliquet que porte le levier *rr'*, muni d'un contre-poids *m*. Le secteur étant arrêté par le cliquet, le poids P ne peut retomber et la soupape reste fermée. Au moment où elle doit s'ouvrir, un taquet fixé à la tige T, qui a un mouvement vertical de va-et-vient, ou bien l'extrémité de la tringle *tt''*, parallèle à la tige T, rencontre le levier à cliquet *rr'*; le secteur se trouve alors décroché, et aussitôt le poids P, devenu libre, tombe, et par suite soulève la soupape. Lorsque la tige T redescend, une pièce *qq'*, qui lui est attachée à une hauteur convenable, vient appuyer sur le levier à patte *oa*, qui, en s'abaissant, soulève le poids P, et, par suite, fait retomber la soupape.

ENCLIQUETÉ, ÉE (an-kli-ke-té) part. passé du v. Encliqueter. Engagé dans le rochet, en parlant d'un cliquet : *Ce cliquet n'est plus* ENCLIQUETÉ. ‖ Arrêté par un encliquetage : *Cette machine est mal* ENCLIQUETÉE.

ENCLIQUETER v. n. ou intr. (an-kli-ke-té — de *en*, et de *cliquet*. Double le *t* devant un syllable muette : *J'encliquette, j'encliquetterai*). Mécan. S'engager dans les dents du rochet, en parlant du cliquet : *Ce cliquet* ENCLIQUETTE *mal*.

— Transitiv. Arrêter par un encliquetage : *Il faut* ENCLIQUETER *cette machine*.

— **Antonyme**. Décliqueter.

ENCLITIQUE s. f. (an-kli-ti-ke — gr. *egklitikos*; de *egklinô*, j'incline). Gramm. Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former à l'œil qu'un seul mot avec lui. Tels sont τί dans ὥστε, δέ dans ἐγῶδε, en grec; *que* dans *meque*, *ne* dans *venisne*, en latin; *je* dans *sais-je*, *ce* dans *est-ce*, en français.

— Adjectiv. : *Particule* ENCLITIQUE.

ENCLOÎTRÉ, ÉE (an-kloî-tré) part. passé du v. Encloîtrer : *Religieuse* ENCLOÎTRÉE.

Ce mystique *encloîtré*, fier de son indolence,
Tranquille au sein de Dieu, que peut-il faire? Il pense.
VOLTAIRE.

ENCLOÎTRER v. a. ou tr. (an-kloî-tré — de *en*, et de *cloîtrer*). Enfermer dans un cloître : ENCLOÎTRER *une jeune fille. On* ENCLOÎTRAIT *autrefois d'innocentes créatures presque au sortir du berceau*. (Chateaub.)

S'encloîtrer v. pr. S'enfermer dans un cloître, entrer dans un ordre religieux : *Si tous les garçons, si toutes les filles* S'ENCLOÎTRAIENT, *le monde périrait*. (Volt.)

ENCLORE v. a. ou tr. (an-klo-re — de *en*, et de *clore*. Se conjugue comme *clore*). Entourer, fermer d'une clôture : ENCLORE *son domaine*. ENCLORE *une ville. On prétend que le dessein de Soliman était d'*ENCLORE *la montagne de Sion dans la circonvallation de Jérusalem*. (Chateaub.) *Partout on défriche, on amodie, on* ENCLÔT *les terrains communaux*. (Proudh.) ‖ Former clôture à : *Le mur qui* ENCLÔT *le jardin*. ‖ Enclaver : ENCLORE *une terre dans son domaine*. ‖ Entourer, enfermer de toutes parts : *La chaîne de l'Hémus* ENCLÔT *la Thessalie d'un poétique cercle de montagnes*. (Giraud.) ‖ Renfermer, contenir :

. . . Je porte à manger
A ceux qu'*enclôt* la tombe noire.
LA FONTAINE.

‖ Enfermer dans la même enceinte agrandie : ENCLORE *les faubourgs dans la* ville. (Acad.)

— Mar. Tourner pour dépasser : ENCLORE *un bas-fonds, un banc de sable, un écueil*.

— Techn. *Enclore l'épingle*, Serrer à la fois les deux parties de sa tête pour les fermer.

S'enclore v. pr. Etre enclos : *Les bâtiments dans lesquels* S'ENCLÔT *aujourd'hui la prison du Tasse dépendent d'un hôpital ouvert à toutes les infirmités*. (Chateaub.)

— S'enfermer dans une clôture : *Les moines venaient de fermer leurs portes au malheur pour la première fois et de* S'ENCLORE *avec plus de sévérité que la règle du fondateur n'en imposait dans leur rigoureux manoir du Val-Saint*. (Ch. Nod.) ‖ Enclore son domaine : *Je travaille à* M'ENCLORE *pour me soustraire aux maraudeurs*.

— **Syn. Enclore, ceindre, enceindre**, etc. V. CEINDRE.

ENCLOS s. m. (an-klô — rad. *enclore*). Terrain entouré d'une clôture : *L'*ENCLOS *du Pré-aux-Clercs*.

Je n'appelle plus Rome un *enclos* de murailles.
CORNEILLE.

‖ Petit domaine clos de murs : *Habiter un délicieux* ENCLOS.

Ses dents sur des palais exercent leur furie,
Elle déjeune d'un *enclos*
Et dîne d'une métairie.
PANARD.

Le plaisir les ramène encore
Vers ce délicieux *enclos*,
Où leur voix badine et sonore
Lutina cent fois les échos.
LEMIERRE.

‖ Enceinte servant de clôture : *Un* ENCLOS *de murs. Bâtir un* ENCLOS.

— Techn. Demi-cercle en bois dont se servent les épingliers.

— **Syn. Enclos, circonférence, circuit**, etc. V. CIRCONFÉRENCE.

ENCLOS, OSE (an-klô, ô-ze) part. passé du v. Enclore. Fermé d'une clôture : *Une ville* ENCLOSE *de murailles. Un jardin* ENCLOS *d'une haie. Un jardin, un verger doivent être* ENCLOS *de murs*. (Bosc.) *Une partie de la cour des Miracles était* ENCLOSE *par l'ancien mur d'enceinte de la ville*. (V. Hugo.)

— Blas. *Lion enclos*, Lion d'Ecosse qui est enfermé dans un double trescheur.

ENCLOSAURIENS s. m. pl. (an-klo-sô-ri-ain — du gr. *egkloios*, muni d'un collier, et de *saurien*). Erpét. Classe de grands sauriens fossiles.

ENCLÔTI, IE (an-klô-ti) part. passé du v. S'enclôtir : *Un lapin* ENCLÔTI.

ENCLÔTIR (S') v. pr. (an-klô-tir — rad. *enclos*). Véner. Entrer dans son terrier, se cacher sous terre : *Le renard* S'EST ENCLÔTI.

— Avec suppression du pronom réfléchi : *Les chiens ont fait* ENCLÔTIR *le renard*.

ENCLOTURE s. f. (an-klo-tu-re — de *en*, et de *clôture*). Techn. Bord d'un ouvrage de broderie.

ENCLOUAGE s. m. (an-klou-a-je — rad. *enclouer*). Art milit. Action d'enclouer des pièces d'artillerie : *L'*ENCLOUAGE *des canons*.

— **Encycl.** On *encloue* les bouches à feu dont on s'empare momentanément, ou celles qu'on est obligé d'abandonner à l'ennemi. On obtient ce résultat en enfonçant, à coups de marteau, dans la lumière de la pièce, un clou d'acier trempé, à tige carrée et barbelée sur les angles. On se sert aussi de clous à vis; mais ils ont le défaut d'être longs à placer. Dans tous les cas, on casse le clou à fleur de la pièce et on le rive intérieurement avec le refouloir. Quand on en a le temps, on rend l'enlèvement du clou plus difficile en mettant au fond du canon un boulet entouré de feutre ou bien assujetti à l'aide d'un coin de fer. V. DÉSENCLOUER.

ENCLOUÉ, ÉE (an-klou-é) part. passé du v. Enclouer. Dont la lumière est bouchée par un clou violemment enfoncé : *Des canons* ENCLOUÉS. *Une batterie* ENCLOUÉE.

— Fig. Empêché, arrêté, suspendu : *Mes* Origines de la langue italienne *ont été longtemps* ENCLOUÉES. (Ménage.)

ENCLOUER v. a. ou tr. (an-klou-é — de *en*, et de *clouer*). Art milit. Boucher avec un clou enfoncé dans la lumière de : ENCLOUER *les canons de l'ennemi. Ne pouvant emporter leur artillerie, ils* ENCLOUERENT *toutes les pièces*.

— Par ext. Attacher avec des clous, clouer : *Louis XI fit* ENCLOUER *dans les bibliothèques les gros ouvrages des nominaux, afin qu'on ne les pût lire*. (Chateaub.)

— A signifié Enclore : ENCLOUER *son domaine*.

— Fig. Empêcher, arrêter, enrayer : *La douleur* ENCLOUE *l'esprit comme le courage*. (Balz.) *Quel obstacle opposerez-vous aux révolutions des langages, vous qui ne pouvez* ENCLOUER *pour un seul moment les révolutions des modes ou des mœurs?* (Ph. Chasles.)

Quel bonheur! mais, hélas! c'est un rêve; le sort
A, de sa main de fer, *encloué* mon essor.
HÉGÉSIPPE MOREAU.

— Art vétér. Blesser avec un clou, en parlant d'un animal qu'on ferre : ENCLOUER *un cheval*.

S'enclouer v. pr. Etre encloué : *L'artillerie* S'ENCLOUE *lorsqu'on est obligé de la laisser entre les mains de l'ennemi*.

— Fig. S'enferrer, s'embarrasser, s'embrouiller : *Cet orateur* S'EST ENCLOUÉ *et a fourni à nos adversaires des arguments triomphants*.

— Art vétér. Se blesser avec un clou, s'enfoncer par mégarde dans le pied un clou ou quelque autre objet : *Ce cheval* S'EST ENCLOUÉ *avec un morceau de verre, avec un caillou tranchant, avec un clou*.

— **Antonyme**. Désenclouer.

ENCLOUURE s. f. (an-klou-u-re — rad. *enclouer*). Art vétér. Blessure d'une bête de somme enclouée.

— Fig. Point essentiel, point délicat, nœud de la difficulté : *Deviner, trouver l'*ENCLOUURE. *Je vois où est l'*ENCLOUURE.

De l'argent, dites-vous? ah! voilà l'*enclouure*.
MOLIÈRE.

— **Encycl. Art vétér.** On appelle *enclouure* une blessure des tissus intracornés produite par un ou plusieurs des clous que l'on enfonce dans le sabot du cheval pour maintenir le fer attaché à la surface plantaire du sabot. Parmi les causes de l'*enclouure*, la plus ordinaire est l'impéritie ou l'inattention des ouvriers maréchaux; mais il peut arriver aussi que le cheval s'encloue lui-même, si, au moment où un clou n'est qu'à moitié broché, il retire brusquement son pied des mains de celui qui le tient et le pose violemment à terre. Alors le clou, au lieu de se courber, peut pénétrer de toute la longueur de sa lame et plonger profondément dans les chairs.

Lorsqu'un maréchal pique ou blesse un cheval, ce dernier manifeste la douleur qu'il ressent par le retrait brusque de son membre. Si le maréchal retire aussitôt le clou qu'il vient d'essayer d'implanter, il s'écoule quelques gouttes de sang par l'orifice creusé dans la corne, ou bien il s'en présente sur la lame du clou. Si le maréchal ne s'est pas aperçu qu'il a piqué le cheval, ordinairement cet animal boite immédiatement au sortir de la forge; mais il peut arriver aussi qu'il ne boite que le lendemain. Quelquefois, cependant, le cheval est piqué, et il reste plusieurs jours et même plusieurs semaines sans qu'il se manifeste de claudication; puis tout à coup il se met à boiter considérablement : c'est le cas où du pus, formé par la sécrétion des tissus atteints par le clou, s'est infiltré peu à peu sur la corne solaire et y a désagrégé la sole de la surface du velouté dans une certaine étendue. Une fois ces symptômes constatés, il faut détacher le fer du pied et rechercher par l'exploration directe s'il existe une piqûre et dans quel point précis elle a son siége; dans quelques cas, l'existence de cet accident est rendu évident par la sortie du pus qui se fait jour sur la paroi, en suivant le trajet qu'occupait le clou vulnérant que l'on vient d'extraire. Mais le pus que renferme le sabot n'attend pas toujours, pour se dévoiler, qu'une issue lui soit ouverte à travers la corne; souvent il monte entre la paroi du sabot et l'os du pied, et vient sourdre à l'origine de l'ongle, autrement dit *souffler aux poils*, suivant l'expression consacrée. L'*enclouure* est d'autant plus sérieuse qu'elle est plus compliquée de lésions essentielles des tissus intracornés. Quand le pus qui sort du sabot est d'une couleur lie de vin, l'*enclouure* est bien plus sérieuse que celle qui est caractérisée par la présence d'un pus jaunâtre et bien lié, et, d'un autre côté, la lésion qui est indiquée par un liquide de cette dernière nature doit être considérée comme plus grave que celle qui se traduit par l'écoulement d'un pus noirâtre.

Le traitement de l'*enclouure* varie suivant l'ancienneté de l'accident et la gravité des lésions. Si l'on retire immédiatement le clou vulnérant du pied du cheval qui vient d'être piqué, l'accident n'a pas d'ordinaire de suites fâcheuses; mais si, bien que le clou ait été retiré immédiatement, l'animal manifeste une douleur qui persiste le lendemain de la blessure, il faut déferrer le pied, amincir la corne au voisinage de la piqûre et placer le pied nu dans un cataplasme émollient pendant un jour ou deux pour que tous les signes de douleur disparaissent. Lorsque le clou vulnérant est resté à demeure au point où il a piqué l'animal, il faut d'abord l'extraire. Si le liquide morbide que renferme le sabot est de couleur lie de vin, il est indiqué d'amincir la corne de manière à mettre à nu les tissus vifs dans toute l'étendue des altérations qui les ont envahis, d'exciser les tissus altérés et de compléter l'opération par un pansement maintenu à l'aide d'un fer et d'un bandage circulaire, et l'on se comporte pour les soins ultérieurs d'après les signes fournis par la sensibilité, lesquels, par leur mode d'expression, indiquent, ou bien que la plaie suit une marche régulière vers la guérison, ou bien que cette marche est empêchée par quelque complication qui peut nécessiter une opération nouvelle. Autrefois l'*enclouure* était exclusivement traitée par les caustiques actuels ou potentiels. Ces moyens sont aujourd'hui tombés en désuétude, et sans raison peut-être. Le traitement par les caustiques a cet avantage qu'il dispense d'entamer le sabot, ce qui permet de fixer le fer avec autant de solidité qu'avant, une fois le traitement achevé; de plus ce traitement peut être employé sans qu'il soit nécessaire d'arrêter le cheval s'il est en route. Il y a donc lieu, croyons-nous, de revenir dans une certaine limite à l'usage des anciens procédés.

ENCLUME s. f. (an-klu-me — lat. *incus, incudis;* même sens. Pour plus de détails, v. l'art. encycl.). Techn. Masse de fer sur laquelle on bat les métaux : ENCLUME *de forgeron, de serrurier, d'orfévre. Battre sur l'*ENCLUME. *Etre lourd comme une* ENCLUME. *La pioche, l'*ENCLUME, *la sonde, le pic et le marteau, voilà les plus brillants joyaux*. (G. Sand.)

Que sous nos marteaux enflammés
A grand bruit l'*enclume* résonne.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Billot de paumier, qui porte une broche de fer implantée verticalement et une lame sur le côté. ‖ Outil sur lequel les couvreurs taillent les ardoises. ‖ Sorte de bigorne marquée de sillons, qui sert à maintenir et à façonner les ferrets. ‖ Carré d'acier sur lequel chaque maître teinturier faisait graver son nom, et qui servait de contre-marque pour les étoffes.

— Fig. Base métaphorique sur laquelle s'accomplit un travail : *L'égalité est l'*ENCLUME *sur laquelle on doit forger la liberté. La religion réformée est une* ENCLUME *qui a usé bien des marteaux*. (Th. de Bèze.) *En travaillant avec un soin sévère, Malherbe fait parfois jaillir la flamme de son* ENCLUME. (Villemain.) ‖ Souffre-douleur, personne en proie aux outrages des autres : *J'ai peur que dans ce monde on ne soit réduit à être* ENCLUME *ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative!* (Volt.)

— *Se trouver entre l'enclume et le marteau*, Se trouver entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas : *On reprochait à un personnage politique d'avoir été souvent au-dessous du caractère qu'exigeait sa position : « Que vouliez-vous que je fisse, s'écria-t-il, j'*AI *toujours* ÉTÉ ENTRE L'ENCLUME ET LE MARTEAU! » *Une dame, qui était présente, dit tout bas à un de ses voisins : « Je ne m'étonne plus qu'il soit si plat. »*

— *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, Le modifier par un nouveau travail.

— Prov. *Mieux vaut être marteau qu'enclume*, Il vaut mieux faire souffrir que souffrir soi-même.

— Anat. Osselet de l'oreille intérieure, qui a quelque analogie avec une enclume par sa forme, aussi bien que par sa destination, car c'est sur lui que frappe un autre os appelé marteau, lorsque la membrane du tympan est mise en vibration : *Dès le cinquième mois, les osselets de l'oreille sont solides et durs; il ne reste plus que quelques parties qui sont encore cartilagineuses dans le marteau et dans l'*ENCLUME. (Buff.)

— **Épithètes**. Dure, lourde, pesante, massive, brûlante, sonore, retentissante, bruyante, gémissante, noire, polie, luisante, brillante.

— **Encycl.** Linguist. Le mot français *enclume* vient du latin *incus, incudis*, qui a le même sens. Cette dérivation est certaine, bien que le type latin ait été assez profondément altéré en passant en français. Cette altération prouverait à elle seule, quand même nous n'aurions pas les textes pour nous l'affirmer, que ce mot a pénétré dans notre langue par la voie populaire. Avant d'analyser cette formation, comparons les dérivés parallèles qu'a donnés le mot latin dans les autres langues néolatines collatérales. Nous trouvons d'abord les formes italiennes *incude, incudine, ancudine*, remarquables en ce qu'elles proviennent d'une déclinaison anomale *incudo, incudinis;* le portugais *incude*, qui n'est employé qu'en poésie, est resté très-voisin du latin; le provençal *encluget* sert de transition pour arriver à la forme française; l'espagnol *yunque* et *ayunque* suppose une chute du *d* entre les deux voyelles, *incu'e* pour *incude*. Le français *enclume* est remarquable par l'intrusion du *l* qui a ici un rôle purement euphonique et dont il est assez difficile d'expliquer positivement la naissance; peut-être est-ce la présence de la dentale *d*, disparue qui aura déterminé la production de ce son destiné à la rappeler? On sait, en effet, que le *d* et le *l* ont des affinités organiques dans beaucoup de langues; comparez, par exemple, le grec *Odysseus* et le latin *Ulysses*. Peut-être que de la forme *incudinis*, point de départ du mot français, on a fait d'abord, par suite des exigences inéluctables de l'accentuation tonique, *incúd'n* et *encúd'n;* mais ensuite ce groupe *udn* étant antipathique à nos habitudes vocales, on l'a résolu en *lum*, par métathèse d'abord de *u* et *d*, et ensuite par modification de l'articulation *d* en *l*. Le catalan *enclusa* présente également cet *l* intercalaire et paraît dériver de *inclus* pour *incdus* et *incud's* ou *incudis*, génitif normal de *incus*. Quant à l'étymologie latine de *incus, incudis*, elle est très-apparente; le mot se décompose tout naturellement en *in*, sur, et *cudo*, frapper. L'*enclume*, c'est l'objet sur lequel on frappe, on forge; l'on dit même *incudere*, forger. Le nom de l'*enclume* est formé d'une façon analogue dans les langues germaniques; ainsi l'allemand moderne *amboss, enclume*, vient de l'ancien allemand *anapôz*, où nous retrouvons sans difficulté le verbe *pôzjan*, frapper, marteler; de même l'ancien slave *nakovalo* vient de *kovati*, forger. Le grec *akmôn, enclume*, a une autre signification primitive et nous révèle toute une autre série de noms de l'*enclume*. *Akmôn* correspond lettre pour lettre au mot sanscrit *açman*, qui désigne une grosse pierre, un rocher; nous en induirons, avec M. Pictet, que primitivement l'*enclume* était tout simplement une grosse pierre, de même que le marteau lui-même, comme on le verra à l'article spécial consacré à cet instrument. Cette induction philologique jette un jour tout nouveau sur les origines de l'industrie humaine et nous ramène peut-être jusqu'à l'époque si justement désignée sous le nom d'*âge de pierre*. Il est évident, dit avec raison M. Pictet, qu'aux temps anciens, alors que le cuivre et le fer étaient encore rares et précieux, on ne pouvait guère songer à se donner le luxe d'*enclumes* métalliques. Les populations de l'Afrique orientale, qui savent depuis longtemps fondre et travailler le fer, ne se servent encore maintenant que d'une pierre pour *enclume*. D'autres comparaisons étymologiques viennent encore confirmer ces conclusions d'une façon éclatante. Ainsi l'*enclume* s'appelle *sthûmâ* en sanscrit, de la racine *sthâ*, être debout, *stare*. *Sthûmâ* ne veut pas dire *pierre* en sanscrit; mais il a pour proches parents le gothique *stains*, l'anglo-saxon *stân*, le scandinave *stên*, l'ancien allemand et l'allemand moderne *stein*, l'anglais *stone*, l'illyrien *stena*, qui veulent tous dire pierre ou rocher. De même le persan *sindân*, *enclume*, peut et doit être rapproché du kurde *sindan*, qui désigne une grosse pierre, de même encore l'erse *innean* a le double sens de rocher et d'*enclume*.

— Techn. L'*enclume*, pour forger à main, consiste en un parallélipipède rectangle terminé, d'une part, par une pyramide triangulaire, et de l'autre par un cône formant ce que l'on nomme les bigornes; les *enclumes* sont en outre percées, sur leur surface, d'un trou carré destiné à recevoir la queue d'un tranchet ou d'une étampe. La forme, les dimensions et le poids de ces outils varient suivant l'importance des pièces à travailler. Dans les forges à main, le poids des *enclumes* est de 150 à 250 kilogr.; celles que l'on emploie le plus communément pèsent de 200 à 220 kilogr.

Dans une *enclume*, on distingue trois parties différentes : l'*estomac*, la *table* et les *bigornes*. La première, qui n'est que le corps de l'*enclume*, a une forme prismatique dont la largeur et l'épaisseur sont dans le rapport de 1 à 2; la seconde est la partie de l'*enclume* sur laquelle on place la pièce à forger; elle est plane, bien dressée, et le plus souvent polie avec soin. Les bigornes, qui, comme on l'a vu à ce mot, servent à contourner les pièces de fer, n'affectent pas toujours la forme d'une pyramide à côtés égaux; dans quelques *enclumes*, l'un de ces appendices n'existe pas, et la partie qui le remplace a les mêmes dimensions que la table. On rencontre encore quelques-uns de ces appareils dans lesquels la table est cannelée en travers, à la naissance de la bigorne carrée, pour étirer le fer rond; le trou carré se trouve alors au fond de l'une de ces cannelures, et l'on peut, en y introduisant la queue d'un cylindre d'acier, forger des pièces en gouttières.

Les *enclumes* se placent à proximité de la forge sur un cylindre vertical en bois, appelé *chabotte*, cerclé de distance en distance, ou sur un massif en maçonnerie attenant au feu de la forge.

Les *enclumes* en fer doivent avoir leurs extrémités aciérées aussi fortement que possible, et leur surface supérieure doit être très-unie et parfaitement polie. Pour fabriquer les *enclumes* en fer aciéré, on forme une trousse de bouts d'acier de $0^m,02$ à $0^m,03$ de longueur, que l'on soude sur l'*enclume*, après en avoir fait une planche de dimensions convenables; lors de cette dernière opération, on veille à ce que l'acier ne s'accumule pas en paquet à l'extrémité des bigornes, pour que la ténacité du fer se fasse sentir partout, et qu'il y ait homogénéité dans la masse. La préparation de la table demande à être faite avec soin, car l'épaisseur de la couche d'acier, qu'il faut appliquer aux endroits qui fatiguent le plus, dépend du genre de travail pour lequel telle ou telle *enclume* est fabriquée.

La haute température à laquelle il faut élever l'acier pour qu'il puisse se souder d'abord avec lui-même, ensuite sur l'*enclume*, dénature la surface de cette dernière, qu'il importe d'obtenir extrêmement dure. Pour restituer au métal la qualité qu'il peut avoir perdue, on fait chauffer l'*enclume* dans une boîte pleine de cément, pendant plusieurs heures, et on la trempe ensuite. La dureté que l'on doit obtenir par cette opération fait préférer la trempe à l'eau pure à celle en paquet, à moins toutefois que l'acier n'ait été appauvri par des chaudes réitérées et trop fortes. Lorsque l'*enclume*, chauffée à proximité d'une grande masse d'eau, et si cela est possible d'une eau courante, a acquis le degré de chaleur justement convenable, on l'immerge en la plongeant dans l'eau par un de ses côtés et en lui faisant décrire un grand cercle pour que la couche qu'elle affecte en tombant soit celle d'une hélice. Quand la trempe est finie, on polit l'*enclume*, on la blanchit et on la remet au feu pour enlever ce que la dernière opération lui a donné d'aigreur, en ayant soin de la placer sur le foyer en sens inverse de celui qu'elle avait lorsqu'on l'a chauffée avant la trempe; c'est-à-dire en commençant par la tige et en laissant au dehors toutes les parties aciérées, pour que, la chaleur gagnant de proche en proche, celles-ci ne soient chauffées qu'après que le corps l'aura été lui-même. La qualité de l'acier décide de la couleur à laisser prendre à ce recuit : 1° si ce métal a du corps et qu'il soit d'ailleurs dur, on laisse revenir couleur d'or; on obtient la meilleure *enclume;* 2° s'il est sec et dur, on fait revenir gorge de pigeon; 3° enfin s'il est de qualité inférieure, on se dispense de cette opération; c'est ce qui a lieu pour la plus grande partie des *enclumes*.

Le son que rend une *enclume* doit être vif, perçant et argentin; si elle est trop dure, on la couvre de charbons ardents, on l'élève à une haute température et on la trempe avec un corps gras pour adoucir l'aigreur de la première trempe.

Les *enclumes* de fonte sont fabriquées de façon que leur table soit très-dure et très-saine; dans les fonderies, on les emploie préférablement aux précédentes, parce qu'elles sont plus économiques et qu'il est toujours plus facile, lorsqu'elles se cassent, de les passer au feu d'affinerie.

Pour les marteaux mécaniques, tels que les martinets, les marteaux-pilons, etc., les *enclumes* sont en fonte et elles ont la forme d'un prisme quadrangulaire. Ces pièces, qui doivent offrir une résistance considérable aux chocs violents qu'elles reçoivent, reposent sur une chabotte dont le poids varie avec celui du marteau; ainsi, pour un marteau de 2,000 kilogr., tombant de $1^m,50$ de hauteur, il faut une chabotte de 10 à 11,000 kilogr.; pour un marteau de 4,000 kilogr., cette pièce atteint 24,000 kilogr.; pour celui de 10,000 kilogr., elle s'élève au poids de 45,000 kilogr.; et enfin pour un marteau de 12,000 kilogr., la chabotte doit peser 65,000 kilogr. Cette pièce, comme on le voit, est environ 5 à 6 fois plus pesante que le marteau. V. MARTEAU.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT** s. m. (an-klu-mô — dimin. d'*enclume*). Techn. Petite enclume portative.

ENCLUMETTE s. f. (an-klu-mè-te — dimin. d'*enclume*). Agric. Petite enclume portative dont se servent les faucheurs pour aiguiser leur faux en la battant avec un marteau.

— Techn. Morceau de fer dont le boisselier se sert pour soutenir des planches et river des clous.

ENCOCHE s. f. (an-ko-che — de *en*, et de *coche*). Petite entaille : *Faire une* ENCOCHE *sur un morceau de bois, sur une tige de fer. La taille de mon boulanger porte de nombreuses* ENCOCHES, *ce qui vous dit que je suis fort endetté*.

— Mécan. Syn. d'ENCLENCHE.

— Techn. Entaille pratiquée sur le pêne ou sur la gâchette d'une serrure, pour servir d'arrêt. ‖ Etabli sur lequel le sabotier fixe son ouvrage.

ENCOCHE adj. f. (an-ko-che). Mar. Se dit d'une voile portée par une vergue, lorsqu'elle est aussi élevée que possible : *La voile est* ENCOCHE. ‖ Se dit dans le même sens des poulies qui portent la vergue.

ENCOCHÉ, ÉE (an-ko-ché) part. passé du v. Encocher. Entaillé : *Un pêne* ENCOCHÉ.

— *Flèche encochée*, Flèche posée sur la corde de l'arc.

ENCOCHEMENT s. m. (an-ko-che-man — rad. *encocher*). Action d'encocher, d'entailler : *L'*ENCOCHEMENT *d'un pêne*.

ENCOCHER v. a. ou tr. (an-ko-ché — rad. *encoche*). Techn. Entailler, faire une encoche à : ENCOCHER *un pêne, une gâchette*. ENCOCHER *un morceau de bois*. ‖ En terme de boisselier, Implanter des chevilles au fond d'un vaisseau d'osier, pour serrer et affermir les brins.

— En parlant d'une flèche, Faire entrer la corde de l'arc dans sa coche : ENCOCHER *une flèche*.

— Fig. Embrasser amoureusement : *Elle avait pris une chemise blanche, une gorgerette; bref, elle était en beau point, et si propre qu'un jeune coureur de fortune l'*EÛT *volontiers* ENCOCHÉE. (Béroalde de Verville.) ‖ Ce sens obscène.

— Mar. Amarrer : *Avant qu'*EUSSIONS ENCOCHÉ *nos gumènes...* (Rabelais.) ‖ Vieux mot.

ENCOCHURE s. f. (an-ko-chu-re — rad. *encoche*). Anc. mar. Coche ou entaille à l'extrémité d'une vergue, pratiquée pour amarrer plus solidement le bout de la voile.

ENCOCURE s. f. (an-ko-ku-re). Mar. Partie de l'extrémité de la vergue où l'on capelle les bras et les balancines, et où est amarrée l'empointure de la voile.

ENCOFFRÉ, ÉE (an-ko-fré) part. passé du v. Encoffrer. Mis dans un coffre : *Des vêtements* ENCOFFRÉS. ‖ Serré avidement ou avec soin : *De l'argent* ENCOFFRÉ.

— Fam. Emprisonné : *Un voleur* ENCOFFRÉ. *Un matin M. le maréchal de Montmorency et le maréchal de Cossé furent* ENCOFFRÉS *et faits prisonniers*. (Brantôme.)

ENCOFFRER v. a. ou tr. (an-ko-fré — de *en*, et de *coffre*). Mettre dans un coffre : ENCOFFRER *de l'argent. L'avare ne songe qu'à* ENCOFFRER *son or*.

— Par ext. S'approprier : *Il* A ENCOFFRÉ *l'argent qu'on lui avait donné en dépôt*.

— Fam. Mettre en prison : ENCOFFRER *un voleur*. ‖ On dit plus ordinairement COFFRER.

ENCOGNURE s. f. V. ENCOIGNURE.

ENCOIFFER (S') v. pr. (an-koi-fé — de *en*, et de *coiffer*). S'enticher, s'éprendre : S'ENCOIFFER *d'une idée*. ‖ On dit plus ordinairement SE COIFFER.

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** s. f. (an-ko-gnu-re; *gn* mll. — de *en*, et de *coin*). Angle intérieur formé par deux murs : ENCOIGNURE *d'une porte, d'une place, d'une cour*.

— Par ext. Meuble fait de façon à pouvoir être placé dans un angle d'appartement : *Une* ENCOIGNURE *en noyer, en palissandre*.

— Fig. Défaut de franchise ou de simplicité : *La vertu assignée aux affaires du monde est une vertu à plusieurs plis,* ENCOIGNURES *et coudes, pour s'appliquer et joindre à l'humaine faiblesse*. (Montaigne.) ‖ Vieux en ce sens.

— Mar. Ganse dont on entoure les cosses placées aux extrémités de l'envergure des voiles.

ENCOLÉRÉ, ÉE adj. (an-ko-lé-ré — de *en*, et de *colère*). Néol. Courroucé, mis en colère : *Une femme* ENCOLÉRÉE. ‖ Provoqué par la colère; marqué par la colère : *Paroles* ENCOLÉRÉES. *La femme tendre a parfois dans ses bras une force que n'ont point les hommes dans leurs moments les plus* ENCOLÉRÉS; *car la femme est plus forte par le sentiment que l'homme n'est fort par sa puissance*. (Balz.)

ENCOLLAGE s. m. (an-ko-la-je — rad. *encoller*). Techn. Action d'encoller. ‖ Couche de colle, ou de quelque autre matière qui en tient lieu : *L'*ENCOLLAGE *que l'on applique sur les étoffes les rend fermes et lustrées. L'*ENCOLLAGE *à base de glycérine dispensera, dit-on, les tisserands de travailler dans des endroits bas et humides*. ‖ Préparation qu'on emploie pour boucher les pores du bois et le préserver des vers. ‖ Couche de colle que l'on étend sur le bois avant de le dorer ou de le peindre. ‖ *Encollage blanc*, Encollage que l'on obtient en délayant du blanc dans une colle de parchemin. ‖ *Toile d'encollage*, Toile encollée.

— **Encycl.** L'*encollage* a pour objet de faciliter le tissage. Il peut être fait à la main ou par des moyens mécaniques. Quelquefois on l'opère sur les matières en écheveaux; mais, comme il résulte souvent de l'application de ce procédé des difficultés pour le dévidage, on aime généralement mieux le renvoyer après l'ourdissage. « La méthode ordinaire d'encoller les chaînes en fil de laine, dit un écrivain compétent, consiste à tremper la chaîne, par parties contiguës, dans de la colle animale chauffée, en ayant soin de la presser également sur toute sa longueur, afin de n'y laisser que la quantité de colle nécessaire; et, pour que l'humidité de la colle pénètre entièrement dans l'intérieur du fil, on laisse séjourner ainsi la chaîne, pendant quelques heures, à l'abri de la chaleur et du soleil; on la fait ensuite sécher, en l'étendant longitudinalement et dans toute sa longueur, au moyen de quatre pieux, dont deux sont placés à chaque extrémité de la chaîne, et d'un nombre de traverses et de piquets suffisants pour supporter la chaîne à distances convenables. »

La meilleure méthode pour sécher une chaîne est de l'exposer à l'air libre et sec, et non au soleil, surtout en temps d'été; car une dessiccation trop précipitée altérerait la colle, donnerait de la roideur aux fils et les rendrait cassants. Il faut aussi, pendant toute la durée de l'opération, donner à la chaîne une tension suffisante, comme aussi le refendre avec soin, c'est-à-dire séparer de temps en temps les musettes ou branches, qui, sans cette précaution, adhéreraient entre elles par l'effet de la colle. On obtient ce résultat à l'aide d'un râteau que l'on promène sur la chaîne d'une extrémité à l'autre.

Il arrive quelquefois que, pendant le tissage, on reconnaît que la colle est trop forte ou trop faible. On remédie au premier inconvénient en humectant régulièrement tous les fils de la chaîne avec une brosse légèrement mouillée d'eau pure. Quant au second, on le fait disparaître par un procédé semblable, sauf que la brosse est humectée de colle. On peut aussi, dans les deux cas, se contenter de semer une brouée d'huile sur tout le travers de la chaîne.

ENCOLLER v. a. ou tr. (an-ko-lé — de *en*, et de *coller*). Techn. Couvrir d'un encollage : ENCOLLER *des toiles*. ENCOLLER *la chaîne d'une étoffe*. ‖ Couvrir les bois d'un encollage blanc ou autre, avant de les dorer : ENCOLLER *des cadres*.

— Mar. *Encoller une ancre*, Souder sa croisée à sa verge.

ENCOLLEUR s. m. (an-ko-leur — rad. *encoller*). Ouvrier qui encolle la chaîne des étoffes.

ENCOLLURE s. f. (an-ko-lu-re). Techn. Réunion de pièces de fer soudées ensemble.

ENCOLONNEMENT (an-ko-lo-ne-man — de *en*, et de *colonne*). Art milit. Manœuvre par laquelle on dispose des troupes en colonnes.

ENCOLPISME s. m. (an-kol-pi-sme — du gr. *en*, dans; *kolpos*, vagin). Pathol. Injection dans le vagin.

ENCOLURE s. f. (an-ko-lu-re — de *en*, et de *col*). Manége. Partie du cheval qui comprend le cou, depuis la naissance des épaules jusqu'à la tête : *Une belle* ENCOLURE. *Une fine* ENCOLURE. *Une* ENCOLURE *lourde et disgracieuse. Avoir trop d'*ENCOLURE. *Les chevaux barbes ont l'*ENCOLURE *longue et fière*. (Buff.) *Une belle* ENCOLURE *doit être longue et relevée, et cependant proportionnée à la taille du cheval*. (Buff.) ‖ *Encolure de cygne*, Encolure longue, grêle et flexible, fortement infléchie seulement vers la tête. ‖ *Encolure penchée* ou *penchante*, Encolure inclinée sur un côté. ‖ *Encolure rouée*, Celle dont la courbe est bien prononcée dans toute la longueur du bord supérieur. ‖ *Encolure de cerf* ou *renversée*, Encolure dont la courbure se trouve en dessus, au lieu d'être en dessous. ‖ *Encolure bien sortie*, Encolure qui s'accompagne agréablement avec les épaules et le poitrail. ‖ *Encolure fausse* ou *mal sortie*, Encolure implantée brusquement et d'une manière disgracieuse.

— S'est dit de quelques autres animaux : *L'*ENCOLURE *des chameaux et des autruches, je la trouve encore plus relevée et droite que la nôtre*. (Montaigne.)

— Fam. Tournure, démarche, apparence extérieure : *Saumery avait toute l'*ENCOLURE *d'un maître à écrire, et était toujours mis de même*. (St-Sim.)

D'un censeur de plaisir ai-je fort l'*encolure*?
MOLIÈRE.

Je vois devant notre maison
Certain homme dont l'*encolure*
Ne me présage rien de bon.
MOLIÈRE.

— Techn. Dégagement d'un habit autour du cou.

— Mar. Elévation du milieu de chaque varangue au-dessus de la rablure de la quille. ‖ Epaisseur de la courbe au point de jonction de ses deux branches ‖ *Ligne d'encolure*, Courbe passant par le milieu de l'élévation de chaque varangue au-dessus de la quille.

— **Encycl.** Par le mot *encolure*, on désigne cette longue région du cheval qui est intermédiaire entre la tête, qu'elle supporte et maintient dans une position élevée, et la partie antérieure du tronc, sur laquelle elle est soutenue.

L'*encolure* a pour base osseuse les vertèbres cervicales, des muscles très-développés, le ligament cervical qui sépare ceux de la partie supérieure, et la trachée, accompagnée, dans son trajet, par des vaisseaux et des nerfs importants. Considérée dans ses rapports avec la fonction locomotrice, l'*encolure* est une des parties les plus importantes de la machine du cheval. Douée d'une remarquable mobilité, qu'elle doit au mode d'agencement des os qui lui servent de base, et à la multiplicité comme à l'étendue de contraction des muscles groupés autour d'eux, c'est elle qui imprime à la tête les déplacements qu'elle peut effectuer dans tous les sens.

L'*encolure*, vue de profil, a la forme d'un quadrilatère irrégulier, plus étroit en avant qu'en arrière, par suite de la convergence l'un vers l'autre, d'arrière en avant, de son bord supérieur et de son bord inférieur. Le bord supérieur, aminci, sert de support à la crinière, qui tombe sur l'une ou sur l'autre de ses faces, ou sur les deux à la fois, suivant la race et le sexe des animaux. Le bord inférieur est plus épais que le bord supérieur; il a pour base la trachée, ce qui le rend cylindrique. Les faces latérales de l'*encolure* présentent, dans toute leur longueur, une sorte de gouttière; c'est la gouttière de la jugulaire, du nom de la veine superficielle qui rampe sous la peau dans toute sa longueur et que l'on voit souvent s'y dessiner en relief. L'*encolure* est bornée supérieurement, du côté de la tête, par la nuque, latéralement par les régions parotidiennes, et, inférieurement, par la gorge. A sa partie inférieure, elle est limitée, en haut, par le garrot, de chaque côté par les épaules et en bas par le poitrail.

La beauté de l'*encolure* résulte d'un certain nombre de conditions spéciales dont la réunion est nécessaire pour qu'elle puisse remplir aussi parfaitement que possible le rôle important qui lui est dévolu dans l'ordonnance générale de la machine animale, considérée surtout comme machine motrice. D'après M. Bouley, ces conditions sont les suivantes : grandes dimensions en longueur, associées cependant avec une musculature bien proportionnée à celle du reste du corps et nettement dessinée; attitude élevée; une certaine souplesse des mouvements, plus ou moins grande suivant la spécialité des services auxquels le cheval doit être employé; large développement de son bord inférieur; longueur et richesse de sa crinière; et, enfin, démarcations bien accusées entre elle et les régions qui lui sont limitrophes.

Une *encolure* courte est généralement épaisse, et convient peu au cheval de selle, qui, ainsi conformé, n'obéit pas avec assez de souplesse à l'action du mors. Au contraire, l'*encolure* longue rend le cheval pesant à la main et d'un aspect désagréable, si elle est en même temps grêle, et si elle supporte une tête lourde. L'*encolure* moyenne convient pour les services de la selle et du carrosse, tandis que l'*encolure* courte et épaisse est recherchée pour les chevaux de gros trait, chez lesquels elle accompagne toujours un large poitrail et des épaules bien musclées. La tête pèse d'autant plus à l'extrémité de l'*encolure* que cette dernière est dans une direction plus horizontale. Les chevaux chez lesquels elle présente cette direction portent la tête basse; le poids qui surcharge leurs membres antérieurs les fait butter, les rend très-lourds et difficiles à conduire. Cette conformation leur enlève toute apparence d'énergie, et les fait rejeter de tout service léger.

Une des beautés de l'*encolure* consiste dans son attitude élevée et dans la souplesse de ses mouvements en rapport avec la nature des services auxquels le cheval doit être utilisé. Tous les chevaux de race noble, doués d'énergie, tiennent leur cou redressé quand ils sont en mouvement, et donnent ainsi à leur tête un port élevé qui témoigne de la puissance de contraction de leur appareil musculaire. « Le cheval semble vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête, a dit Buffon; dans cette noble attitude, il regarde l'homme face à face. » L'*encolure*, maintenue en attitude redressée, peut affecter différentes directions, d'où résultent les formes spéciales qu'elle revêt suivant les races ou suivant les individus, et auxquelles on donne des dénomina-

tions particulières. Ainsi on dit que l'*encolure* est *droite* ou *pyramidale*, lorsque, ses deux bords s'étendant en ligne droite du corps à la tête, cette dernière est soutenue en attitude oblique à l'extrémité du levier cervical. L'*encolure* est dite *rouée* quand elle décrit une courbe plus ou moins prononcée dans toute la longueur de son bord supérieur. L'animal à *encolure* rouée porte la tête encapuchonnée et se meut avec une grâce qu'il possède aux dépens de la vitesse de ses allures. En effet, chez l'animal ainsi conformé, le centre de gravité étant repoussé en arrière, la détente du jarret sert plutôt à soulever la masse qu'à la pousser en avant. Si les bords de l'*encolure* affectent une direction inverse, c'est-à-dire si le bord supérieur est concave, tandis que le bord inférieur est convexe, alors l'*encolure* est appelée *renversée*, ou encore, par analogie, *encolure de cerf*. On appelle *encolure de cygne* celle qui, dans ses courbures, imite celles du cou de cygne : renversée à sa base, elle se roue à son sommet et ramène la tête en position verticale.

Quelquefois le bord supérieur de l'*encolure* prend un développement anomal qui l'entraîne de côté; cet inconvénient se remarque surtout dans les chevaux à crinière épaisse et qui ont eu la gale à cette partie. On dit alors que l'*encolure* est *penchée* ou *penchante ;* ce défaut, dû à l'accumulation d'une grande quantité de graisse, surcharge inutilement l'animal.

L'extrémité supérieure de l'*encolure*, plus mince que l'extrémité inférieure, doit s'unir avec la tête de manière à permettre une grande liberté de mouvement. L'extrémité inférieure doit s'unir insensiblement avec le poitrail, les épaules, le garrot, dont elle est séparée par une dépression plus ou moins profonde, que l'on appelle *coup de hache*. L'*encolure* est dite *fausse, mal sortie*, lorsqu'elle semble s'implanter brusquement dans le poitrail et les épaules. Dans le cas contraire, on la dit *bien sortie*.

L'*encolure* peut être le siége de tares particulières ou de maladies nombreuses et diverses, telles que des traces de sétons qui indiquent l'existence antérieure de maladies graves; des empreintes laissées par le contact des cautères et des cicatrices linéaires plus ou moins étendues. D'autres cicatrices sur le bord trachéal de l'*encolure* indiquent que la trachée a dû être incisée pour permettre l'entrée de l'air dans l'appareil respiratoire par une voie artificielle, les voies naturelles se trouvant momentanément obstruées. Enfin l'*encolure* peut être le siége, à la peau, de maladies telles que la gale, la phthiriase des oiseaux, les affections eczémateuses diverses, etc. (v. ces mots), et de lésions traumatiques. V. MAL D'ENCOLURE.

Chez le mulet, l'*encolure* est ordinairement droite; la crinière est peu abondante et très-courte. Chez l'âne, elle est souvent grêle, excepté dans le mâle entier, presque toujours dépourvue de crinière et mal unie avec le poitrail. Dans l'espèce bovine, l'*encolure* présente à son bord inférieur un repli de la peau se prolongeant jusque sous le poitrail, pli que l'on nomme *fanon;* les meilleures races de bœufs n'en portent pas. L'*encolure* du taureau, dépourvue de crinière, doit être courte et très-épaisse; celle du bœuf, d'autant plus grêle que l'animal a été châtré plus jeune, est cependant toujours plus forte que celle de la vache. L'*encolure* courte est estimée dans toutes les races, car cette conformation est un indice de vigueur, et la viande que fournit l'*encolure* est de médiocre qualité.

L'*encolure* du porc est très-courte, et la disposition presque imbriquée des apophyses transverses de ses vertèbres lui donne une force considérable, dont il a besoin pour fouir la terre avec son boutoir. Le chien a le cou d'autant plus fort qu'il est plus court; du reste, on en trouve la preuve dans le chien bouledogue.

ENCOMBOMA s. m. (an-kon-bo-ma — mot gr.). Antiq. Nom que les Grecs donnaient à une espèce de tablier que les esclaves et les jeunes filles s'attachaient autour du corps pour conserver la propreté de leurs vêtements. ‖ On dit aussi ENCOMBOMATE.

ENCOMBRANCE s. f. (an-kon-bran-se — rad. *encombrer*). Caractère de ce qui est encombrant : *L'*ENCOMBRANCE *de cette marchandise élève le prix des transports.* ‖ Peu usité.

— A signifié Encombre.

ENCOMBRANT (an-kon-bran) part. prés. du v. Encombrer : *Des matériaux* ENCOMBRANT *une cour.*

ENCOMBRANT, ANTE adj. (an-kon-bran, an-te — rad. *encombrer*). Qui encombre, qui est de nature à encombrer : *Des marchandises* ENCOMBRANTES. *Les chemins de fer ne déposséderont pas Lyon du transport des marchandises lourdes et* ENCOMBRANTES, *qui n'ont pas besoin d'arriver à jour fixe.* (L. Jourdan.) *Le transport des marchandises* ENCOMBRANTES, *engrais, fourrages, charbons, etc., se fait à meilleur marché ou plus commodément par la voie navigable que par les chemins de fer.* (Perdonnet.)

— Fam. Ennuyeux, embarrassant : *Au commencement du mois de décembre, les bourgeois de Paris conçoivent périodiquement l'idée burlesque de perpétuer leur figure, déjà bien* ENCOMBRANTE *par elle-même.* (Balz.)

ENCOMBRE s. m. (an-kon-bre — rad. *encombrer*, venant du latin *incumbere*, tomber sur; ou, selon d'autres, du mot latin *cumulus*. Les barbares, conquérants de l'empire romain, qui, en altérant la langue, et pour ainsi dire en la démolissant, ont préparé sans le savoir les éléments des langues modernes, les barbares, disons-nous, du mot *cumulus*, monceau, tas, amas, ont fait d'abord *combulus*, puis *comburus*, enfin *combrus*. Ce dernier mot est particulièrement employé pour désigner un *amas de branchages* dans les *Gesta regum Francorum*. De là le portugais *combro*, tas de terre, l'italien *ingombro*, et notre *encombre*, pour empêchement, obstacle, chose gênante, comme dans un chemin gêne un tas de pierres ou de terre, un amas de branchages). Embarras, accident, difficulté :

Cependant, devant qu'il fût nuit,
Il arriva nouvel *encombre*.
LA FONTAINE.

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans *encombre* à la ville.
LA FONTAINE.

— Matières encombrantes obstruant un passage, une rue ou tout autre lieu fréquenté. ‖ Vieux en ce sens.

ENCOMBRÉ, ÉE (an-kon-bré) part. passé du v. Encombrer. Obstrué, embarrassé par un grand nombre d'objets ou par une grande affluence : *Une rue* ENCOMBRÉE *de voitures. Un hôpital* ENCOMBRÉ *de malades. Un magasin* ENCOMBRÉ *de marchandises. A chaque bouleversement politique, on est sûr de trouver les maisons d'aliénés* ENCOMBRÉES. (Descuret.)

— Fig. Occupé par un trop grand nombre de personnes ou de choses : *La carrière de l'avocat, du notaire ou du médecin est tout aussi* ENCOMBRÉE *que celles des fonctions publiques.* (Math. de Dombasle.) *La science politique est* ENCOMBRÉE *de prétendus axiomes qui ne sont ni tout à fait faux, ni tout à fait vrais.* (E. Laboulaye.)

— Anc. cout. *Mariage encombré*, Etat résultant, pour les conjoints, de l'aliénation, par le mari, d'une dépendance de l'héritage de la femme. ‖ *Bref de mariage encombré*, Action intentée par la femme pour rentrer dans ses biens aliénés par son mari. Ces deux expressions étaient usitées en Normandie.

ENCOMBREMENT s. m. (an-kon-bre-man — rad. *encombrer*). Etat de ce qui est encombré : *Causer de l'*ENCOMBREMENT. *Empêcher l'*ENCOMBREMENT. *Un* ENCOMBREMENT *de voitures.*

— Comm. Affluence de marchandises trop considérable pour l'écoulement : *Si, par le flot des concurrences, la production surabonde, il y aura* ENCOMBREMENT *et vente à perte, par conséquent absence de profit pour l'entrepreneur.* (Proudh.)

— Mar. *Tonneau d'encombrement*, Unité adoptée pour le fret des objets encombrants : *Le* TONNEAU D'ENCOMBREMENT *équivaut à peu près à 1 mètre cube et demi.*

ENCOMBRER v. a. ou tr. (an-kon-bré — du lat. *incumbere*, tomber sur; v. une autre étym. au mot ENCOMBRE). Obstruer, embarrasser par la multitude des objets : ENCOMBRER *une rue de matériaux.* ENCOMBRER *de meubles un appartement.* ENCOMBRER *un magasin de marchandises.* ‖ Causer un embarras ou un obstacle en s'accumulant : *Les voitures* ONT ENCOMBRÉ *le pont. Les passants* ENCOMBRENT *la rue. Ces marchandises* ENCOMBRENT *tous les magasins.*

Des piétons affairés *encombrent* les trottoirs.
ANCELOT.

Ces petits capitaux deviennent trop fougueux ;
Ils *encombrent* la Bourse ; on n'y voit que des gueux.
PONSARD.

— Par ext. Fournir quelque chose en quantité excessive; embarrasser par une affluence ou une quantité excessive : *Notre existence est d'une telle fuite, que, si nous n'écrivons pas le soir l'événement du matin, le travail nous* ENCOMBRE *et nous n'avons plus le temps de le mettre à jour.* (Chateaub.)

Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire [faire.
Nous *encombre* de mots dont nous n'avons que
VIENNET.

‖ Occuper en trop grand nombre : *Les jeunes gens des écoles* ENCOMBRENT *toutes les carrières libérales.*

Des Anacréons j'ai la liste;
Ils *encombrent* ville et faubourgs.
BÉRANGER.

— Fig. Rendre pénible, difficile, incommode : *C'est nous-mêmes qui rendons pénible le chemin de la vie, et plantons toutes les épines qui l'*ENCOMBRENT. (Ctesse de Blessington.)

S'encombrer v. pr. Devenir encombré : *L'assemblée et les tribunes, qui* S'ENCOMBRAIENT *de minute en minute, exhalaient l'haleine d'une fournaise.* (Lamart.)

— **Antonyme**. Désencombrer.

ENCOMBREUX, EUSE adj. (an-kon-breu, eu-ze — rad. *encombrer*). Difficile, fâcheux, embarrassant. ‖ Vieux mot.

ENCOMÉDIENNÉ, ÉE (an-ko-mé-di-è-né) part. passé du v. Encomédienner : *Femme* ENCOMÉDIENNÉE.

ENCOMÉDIENNER v. a. ou tr. (an-ko-mé-di-è-né — de *en*, et de *comédien*). Enrôler dans une troupe de comédiens. Mot de Scarron qui est complétement inusité.

ENCOMIASTE s. m. (an-ko-mi-a-ste — gr. *egkômiastês*; de *egkômion*, éloge). Panégyriste : *O bienheureux confesseur et martyr de Dieu, que je serais volontiers le paranymphe et l'*ENCOMIASTE *de tes louanges!* (Satire Ménippée.) ‖ Vieux mot.

ENCOMIOGRAPHE s. m. (an-ko-mi-o-gra-fe — du gr. *egkômion*, éloge; *graphô*, j'écris). Littér. Ecrivain qui a composé des éloges.

— Hist. *Encomiographe de l'empereur*, Titre qu'aurait porté un écrivain attaché à la maison de l'empereur d'Orient pour écrire son éloge, mais dont l'existence n'est fondée que sur des données incertaines.

ENCOMIOLOGIQUE adj. (an-ko-mi-o-lo-ji-ke — du lat. *egkômion*, éloge; *logos*, discours). Littér. Qui a rapport à un éloge littéraire.

— Anc. métriq. *Mètre encomiologique*, ou s. m. *Encomiologique*, Mètre spécialement employé dans les panégyriques en vers.

ENCOMION s. m. (an-ko-mi-on — du gr. *egkômion*, même sens). Sorte de poésie lyrique, composée en l'honneur des particuliers et qui relevait de préférence les faits des héros qui en étaient l'objet.

ENCOMMENCÉ, ÉE (an-ko-man-sé) part. passé du v. Encommencer : *Travail* ENCOMMENCÉ.

On poursuivit la chose *encommencée*.
LA FONTAINE.

‖ Vieux mot.

ENCOMMENCEMENT s. m. (an-ko-man-se-man — rad. *encommencer*). Commencement. ‖ Vieux mot.

ENCOMMENCER v. a. ou tr. (an-ko-man-sé — de *en*, et de *commencer*). Commencer : ENCOMMENCER *son travail.* ‖ Vieux mot.

ENCOMMISSIONNÉ, ÉE (an-ko-mi-si-o-né) part. passé du v. Encommissionner : *Projet* ENCOMMISSIONNÉ.

ENCOMMISSIONNEMENT s. m. (an-ko-mi-si-o-ne-man — rad. *encommissionner*). Néol. Action d'encommissionner : *Tant que le système d'*ENCOMMISSIONNEMENT *des questions les plus vitales prévaudra, tant que l'on continuera à dépouiller de la vie nos institutions pour en donner à l'Algérie le squelette incomplet, il ne s'y fondera aucune société.* (La Presse.)

ENCOMMISSIONNER v. a. ou tr. (an-ko-mi-si-o-né — de *en*, et de *commission*). Néol. Confier à l'étude ou aux soins d'une commission : ENCOMMISSIONNER *un projet de réforme. Quand on veut supprimer une question, on nomme une commission pour l'examiner, on l'*ENCOMMISSIONNE. (Deslongrais.)

ENCONTRE prép. (an-kon-tre — de *en*, et de *contre*). Contre :

Ce n'est coup sûr *encontre* tous esclandres.
LA FONTAINE.

‖ Près, auprès de. ‖ Vieux mot.

ENCONTRE s. f. (an-kon-tre). Forme ancienne du mot RENCONTRE.

— Loc. prépos. *A l'encontre de*, A la rencontre de; en sens opposé à celui de : *Aller* À L'ENCONTRE *de l'ennemi. Quand ces beaux oiseaux volent* À L'ENCONTRE *du soleil, ils ont l'air de flèches empennées avec des plumes couleur de rose.* (Chateaub.) ‖ Contre les coups, contre le choc : *Nous autres gens de guerre, nous risquons souvent notre poitrine* À L'ENCONTRE *des épées.* (V. Hugo.) ‖ Fig. Au contraire de : A L'ENCONTRE DE *l'homme, la femme n'est point avilie par la domesticité.* (Proudh.) *C'est la vile multitude qui,* À L'ENCONTRE DES *puissants et des sages, a fait le monde chrétien.* (E. Littré.) ‖ Contre le parti ou l'intérêt de : *Plaider* À L'ENCONTRE DE *quelqu'un.* ‖ Ce sens a vieilli.

— *Aller à l'encontre de,* S'efforcer de mettre obstacle à : *Il* VA À L'ENCONTRE DE *nos projets.*

— Anc. pratiq. *Vendre à l'encontre de soi-même*, Simuler une vente, et acheter sous main le bien qu'on feint de vendre.

— Loc. adv. *Aller à l'encontre*, Contredire ou s'opposer : *Personne ne* VA À L'ENCONTRE, *ce me semble. Faites comme vous voudrez; je n'*IRAI *pas* À L'ENCONTRE.

ENCONTRE (Daniel), doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban, né à Nîmes en 1762, mort à Montpellier en 1818. Son père, Pierre Encontre, courageux pasteur du Désert, fut son premier professeur; mais la méthode qu'il suivait pour l'instruction de ses enfants était tellement aride que Daniel, qui avait pourtant de précoces dispositions pour l'étude, s'enfuit un jour de la maison paternelle. Un mouvement de repentir le ramena promptement. Grâce aux leçons de son frère aîné, il acquit en peu de temps une connaissance approfondie des langues anciennes, y compris l'hébreu. C'est alors que son père, le destinant à la carrière ecclésiastique, l'envoya au séminaire fondé par Antoine Court à Lausanne. De Lausanne il passa à Genève, où ses brillants succès émerveillèrent ses maîtres. Comme à la fin de ses études il se trouvait trop jeune encore pour recevoir la consécration, il ne crut pouvoir mieux faire que de s'exercer à l'art de la prédication ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne deviendrait jamais un orateur de premier ordre, à cause de la faiblesse de son organe.

Sans renoncer à la carrière pastorale, il se livra à l'étude des mathématiques et de l'histoire naturelle, et vint à Paris en 1783, au moment où Montgolfier répétait l'expérience de son aérostat. On dit même que, sans instruments, il en calcula l'ascension et la marche avec une remarquable précision. Il retourna dans le Languedoc, et reprit un moment le ministère évangélique, mais il se vit bientôt contraint d'y renoncer.

Pendant la Terreur, il vécut à Montpellier du modeste produit des leçons qu'il donnait à des ouvriers maçons sur la coupe des pierres. C'est à cette extrémité que se voyait réduit l'homme dont Fourcroy disait : « J'ai vu en France deux ou trois têtes comparables à la sienne; je n'y en ai trouvé aucune qui lui fût supérieure. » Après la réorganisation de l'Eglise de Montpellier, il devint membre du consistoire, et, quand fut créée l'école centrale du département de l'Hérault, il obtint la chaire des belles-lettres, chaire qu'il occupa jusqu'à la transformation de l'école en lycée. Nommé, en 1808, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, et, en 1814, professeur de dogme et doyen de la Faculté de théologie de Montauban, Encontre se fit honorer et aimer de tous ceux qui le connurent. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il demanda d'être transporté à Montpellier pour mourir près du tombeau de sa fille et pour se faire ensevelir auprès d'elle. A peine arrivé, il expira.

« A des talents éminents et variés, dit la *Biographie universelle*, il joignait toutes les vertus chrétiennes, et les vifs regrets que sa mort excita parmi ses coreligionnaires furent sincèrement partagés par tous ceux qui l'avaient connu. »

Presque tous les écrits d'Encontre sont disséminés dans les recueils des sociétés savantes dont il faisait partie. On a de lui : *Mémoire sur l'inscription de l'ennéagone et sur la division complète du cercle* (Montpellier, an IX, in-8°); *Mémoire sur un cas particulier de l'intégration des quantités angulaires*, dans le *Recueil des Bulletins de la Société des sciences et belles-lettres* de Montpellier; *Mémoire sur la théorie des probabilités* (Montpellier); *Lettre à MM. *** sur différents problèmes relatifs à la théorie des combinaisons* (Montpellier); *Nouvelles recherches sur la composition des forces* (Montpellier, 1809); *Monsieur Boucacous ou l'S et le T*, comédie en un acte et en vers (Montpellier, 1806, in-8°); *Essai de critique sur un passage de Platon, traduit par La Harpe*, *Eléments de géométrie plane* (Paris et Montpellier, 1805, in-8°); *Dissertation sur le vrai système du monde, comparé avec le récit que Moïse fait de la création* (Montpellier, 1807, in-8°); *Examen de la nouvelle théorie du mouvement de la terre proposée par le docteur Wood*, publié dans les *Annales de mathématiques* de Gergonne; *Recherches sur la botanique des anciens*, ouvrage entrepris en collaboration avec de Candolle. Il n'en a paru qu'une livraison. Encontre avait terminé un *Traité de l'Eglise* et un résumé de ses leçons *Sur le péché originel*, qui n'ont pas été publiés.

ENCONTRÉIS s. m. (an-kon-tré-iss — rad. *encontre*). Rencontre, choc, mêlée. ‖ Vieux mot.

ENCONTREMONT adv. (an-kon-tre-mon — de *encontre*, et de *mont*). En remontant : *Naviguer* ENCONTREMONT *sur une rivière.*

ENCONTRER v. a. ou tr. (an-kon-tré). Forme ancienne du mot RENCONTRER.

ENCONTREVAL adv. (an-kon-tre-val — de *encontre*, et de *val*). En descendant, en bas : *Suivre la rivière* ENCONTREVAL. ‖ Vieux mot.

ENCONVENANCE s. f. (an-kon-ve-nan-se — de *en*, et de *convenir*). Convention, arrangement; pacification. ‖ Vieux mot.

ENCONVENANCER v. a. ou tr. (an-kon-ve-nan-sé — rad. *enconvenance*). Régler ensemble, arranger. ‖ Promettre, accorder. ‖ Vieux mot.

ENCONVENANT, ANTE adj. (an-kon-ve-nan, an-te — rad. *enconvenir*). Convenu; promis. ‖ Vieux mot. On disait aussi ENCONVENT, ENTE.

ENCOPE s. m. (an-ko-pe — du gr. *en*, dans; *kopê*, section). Echin. Genre d'échinides voisin des oursins. ‖ Syn. de CLYPÉASTRE.

ENCOPÉ s. f. (an-ko-pé — du gr. *en*, dans; *kopê*, coupure). Chir. Coupure produite par un instrument tranchant. ‖ Peu usité.

ENCOQUÉ, ÉE (an-ko-ké) part. passé du v. Encoquer : *Vergue* ENCOQUÉE.

ENCOQUER v. a. ou tr. (an-ko-ké). Mar. Munir à son extrémité d'un anneau de fer, d'une sorte de grande virole : ENCOQUER *un mât, une vergue.* ‖ Introduire, enfoncer : ENCOQUER *le bout de la vergue dans son cercle de bout-dehors.* ‖ Capeler, mais seulement en parlant des manœuvres qui garnissent l'extrémité d'une vergue, les bras et balancines par exemple.

ENCOQÛRE s. f. (an-ko-ku-re — rad. *encoquer*). Mar. Action d'encoquer. ‖ Partie encoquée : *L'*ENCOQÛRE *d'un mât, d'une vergue.*

ENCOR adv. (an-kor). Autre forme du mot ENCORE, tolérée en poésie pour les besoins de la rime ou de la mesure. V. ENCORE.

ENCORBELLÉ, ÉE adj. (an-kor-bè-lé) part. passé du v. Encorbeller. Archit. Porté par des corbeaux, construit en encorbellement : *Les constructions du chemin de fer ne jurent pas sur les roches pâles et nues, qu'elles décorent de tourelles et de portiques* ENCORBELLÉS *à l'entrée et à la sortie de chaque tunnel.* (G. Sand.)

ENCORBELLEMENT s. m. (an-kor-bè-le-man — de *en*, et de *corbeau*). Archit. Construction en saillie en dehors du plan d'un mur, et portant sur des corbeaux : *Une tourelle en* ENCORBELLEMENT. *Le chapiteau, recevant directement les naissances des arcs, forme un* ENCORBELLEMENT *destiné à équilibrer le porte-à-faux du sommier sur la colonne.* (Viollet-le-Duc.)

— Fig. Objet qui ne porte ou semble ne porter sur rien : *La philosophie ne doit pas être un* ENCORBELLEMENT *bâti sur le mystère pour le regarder à son aise, sans autre résultat que d'être commode à la curiosité.* (V. Hugo.)

— **Encycl.** Une construction est dite en *encorbellement* lorsque, placée en porte-à-faux, elle est soutenue par un système d'assises superposées et avançant également ou inégalement sur le nu d'un mur ou d'une paroi, ou bien lorsqu'elle est portée par des corbeaux ou des consoles. Ce genre de construction, qui fut très-longtemps employé pendant le moyen âge, et que l'on applique peu de nos jours, présente des difficultés d'exécution et d'appareillage que quelques constructeurs et architectes ont vaincues avec beaucoup d'adresse; dans quelques circonstances, l'*encorbellement* est presque un tour de force de stéréotomie ou de charpenterie, et la sécurité n'y est obtenue que par des coupes biaises plus ou moins rationnelles. Dans le principe, l'*encorbellement* était obtenu en superposant les unes sur les autres des assises de plus en plus longues, et dont la queue venait se placer sur le plein du mur; cette manière de faire limitait beaucoup le porte-à-faux que l'on pouvait donner aux constructions, à cause de la difficulté de trouver des pierres de dimensions suffisantes. D'un autre côté, le peu de résistance de la pierre à la flexion faisait que l'on ne pouvait pas établir d'*encorbellements* trop longs et trop chargés, sous peine de voir la construction s'effondrer en tournant autour du point d'encastrement dans le mur, à moins de donner au massif résistant une hauteur considérable, créant alors une force qui, appliquée à une assez grande distance de l'axe du mur, tendait à renverser ce dernier en le forçant à tourner sur l'arête extérieure de sa base. Pour obvier à ces inconvénients, inhérents à l'emploi de la pierre employée par plaques horizontales en porte-à-faux, on a cherché à créer, outre la force verticale produite par le poids de la construction élevée à l'extrémité de l'*encorbellement*, une force horizontale dirigée perpendiculairement au mur et du côté opposé à son renversement probable, de façon à équilibrer tout le système, et à reporter la charge sur les fondations de la partie montant de fond. En outre, on a construit ou incliné l'*encorbellement* de manière que la résultante de la force verticale et de la force horizontale passât dans l'intérieur du mur, et que, composée avec le poids de ce dernier, elle rencontrât sa base en un point situé à une distance convenable de l'arête extérieure ou intérieure, selon que celle-là ou celle-ci devait être probablement l'axe de rotation. Pour atteindre ce but, on a créé les trompes et les niches, qui, tant qu'elles ont servi à résoudre les cas de l'*encorbellement* droit, ont répondu à ce que l'on attendait d'elles; mais l'abus que certains constructeurs ont fait des coupes difficiles a amené les trompes biaises, qui ont fait de l'*encorbellement* une construction sur la solidité de laquelle on ne peut se fier, et qui, le plus souvent, ne tient et ne résiste que grâce aux subterfuges masqués par la maçonnerie extérieure.

Le moyen âge a beaucoup abusé de l'*encorbellement;* aussi toutes les constructions de cette époque ressemblent-elles à des châteaux branlants, dans lesquels des masses considérables hautes et larges reposent sur des piliers à tailloirs très-épatés. Il y a certainement beaucoup de science et d'instinct mécanique dans ces constructions où l'on a créé une force pour en combattre une autre, et ainsi de suite; mais, quand on considère toutes ces lignes de résistance opposées les unes aux autres, on se demande si à la place de l'*encorbellement*, à l'aide duquel on gagnait à une certaine hauteur la surface que l'on aurait pu prendre dès la base, il n'aurait pas mieux valu élever des murs de fond, solides et résistants, évitant tous ces appendices en assises superposées, ou en trompes, ou en niches, qui semblent à chaque instant vouloir se détacher de la masse après laquelle ils sont fixés. De nos jours, l'*encorbellement* ne s'emploie que dans les cas forcés, c'est-à-dire lorsque, limité par l'espace, on est obligé d'avoir à une certaine hauteur une surface plus considérable que celle que présente le terrain sur lequel la construction est élevée. Ces *encorbellements* servent à soutenir des couloirs de dégagement ou des escaliers de petites dimensions, des cabinets, etc. Comme ils sont établis le plus généralement sur les cours, on n'y a pas recours aux savantes coupes des trompes et des niches; on se contente de supporter la construction, soit par des poutres saillantes sur le mur, soit par des corbeaux formés de poutres soutenues par des contre-fiches, soit encore par des consoles à grande portée auxquelles on donne la forme de solides d'égale résistance.

L'application du fer aux constructions de tout genre a beaucoup simplifié les systèmes d'*encorbellement*. Le fer, présentant une résistance plus grande que le bois sous un volume moindre, a pu être employé quelquefois sans soutiens inférieurs. Dans certains édifices, l'aspect de ce nouveau genre de construction est parfois idéal; toute l'ossature étant parfaitement masquée par un enduit, on se demande quel peut être le soutien de toute la partie en *encorbellement*. Dans le cas de l'*encorbellement* avec voûtes en trompe ou en niche, il faut que celles-ci soient établies suivant toutes les règles de l'art, tant au point de vue de l'appareillage et de la coupe des pierres qu'à celui de leur résistance; il faut donc qu'elles soient calculées, non-seulement de façon à pouvoir résister aux poids qu'elles supportent, mais encore de manière à ne pas trop charger le mur auquel elles sont fixées, pour ne pas l'entraîner autour de son arête extérieure. Tous ces calculs consistent dans la recherche des moments des forces par rapport au point que l'on juge convenable d'assigner au passage de la résultante de toutes les forces. Lorsque l'*encorbellement* est formé par des poutres saillantes libres sur toute leur longueur ou soutenues par des contre-fiches, il est nécessaire d'appliquer à ce genre de construction les calculs de résistance qui ont rapport aux pièces encastrées à une extrémité, et de rechercher les effets que produit cet *encorbellement* sur la direction de la résultante des poids dans le pilier ou le mur qui le supporte. Ce cas de l'*encorbellement* se rencontre fréquemment dans les constructions. Les calculs qu'ils comportent ont été trop souvent négligés dans la pratique, et ont amené des accidents sérieux pendant trop longtemps pour que nous n'y insistions pas. Pour calculer la section au point de plus grande fatigue de l'*encorbellement*, point placé à l'encastrement, on emploie la formule $\frac{RI}{n} = PL$, dans laquelle R est l'effort par mètre carré auquel on peut soumettre la matière dont est composée la poutre en porte-à-faux, I le moment d'inertie de la section cherchée, n la distance de la ligne des fibres invariables à la fibre qui en est le plus éloignée, P le poids de la construction supportée par l'*encorbellement*, poids appliqué à l'extrémité de la pièce, L la longueur de la poutre à partir de l'encastrement. Pour déterminer la résistance de la pièce qui supporte l'*encorbellement*, ainsi que son poids, il faut avoir recours au théorème suivant, dont nous empruntons la démonstration à Navier :

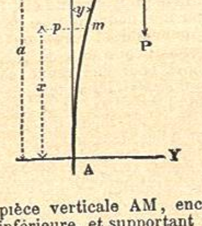

Soit une pièce verticale AM, encastrée à l'extrémité inférieure, et supportant le poids P suspendu à l'extrémité de la traverse MC, assujettie de manière à former toujours un angle droit avec la pièce AM. L'action du poids comprime la pièce verticale dans le sens MA, et tend à la faire plier et rompre. Nommons a la distance AB, l la distance MC, ω l'aire de la section transversale de la pièce; x, y l'abscisse Ap et l'ordonnée mp d'un point quelconque m de la courbe affectée par la pièce; f l'ordonnée MB du point extrême, ι le moment de la résistance à la flexion ou plus simplement le moment de flexion. L'équation d'équilibre est, pour le point m,

$$\iota f''(x) = \iota\frac{d^2y}{dx^2} = \mu = P(l+f-y),$$

et l'intégrale de cette équation (qui doit donner $y = 0$ et $\frac{dy}{dx} = 0$, quand $x = 0$) est

$$y = (l+f)\left(1 - \cos x\sqrt{\frac{P}{\iota}}\right).$$

Quand $x = a$, on doit avoir $y = f$; donc

$$l = (l+f)\left(1 - \cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}\right),$$

ou

$$\frac{l}{l+f} = \cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}},$$

d'où

$$f = l\left(\frac{1}{\cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}} - 1\right)$$

et

$$P = \iota\left[\frac{\operatorname{arc}\left(\cos = \frac{l}{l+f}\right)}{a}\right]^2.$$

L'équation de la courbe est

$$y = l\,\frac{1 - \cos x\sqrt{\frac{P}{\iota}}}{\cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}}.$$

On doit mettre dans l'expression de P le plus petit des arcs dont le cosinus est égal à $\frac{l}{l+f}$, à moins qu'il n'y ait certains points de la pièce AB maintenus fixes. La flèche de courbure produite par un poids donné P est proportionnelle à la distance MC; et le poids capable de faire prendre à la pièce une flèche de courbure donnée est réciproque au carré de la longueur de cette pièce. La relation qui existe entre le poids P dont la pièce est chargée, et la flèche de courbure f produite par l'accroissement de ce poids, permet de déterminer la limite des efforts auxquels on peut exposer la pièce dans une construction : E étant le coefficient d'élasticité, ou mieux la force nécessaire pour accourcir le prisme dont la section est l'unité d'une quantité égale à la longueur de ce prisme, on a, pour la compression des fibres résultant de l'action de P, $\frac{P}{E\omega}$. Désignant de plus par v' la distance à l'axe d'équilibre de la fibre extrême qui subit la plus grande compression, la plus grande compression des fibres résultant de la flexion de la pièce est exprimée pour un point quelconque par $v'\frac{d^2y}{dx^2}$, quantité dont la plus grande valeur, qui a lieu au point A, est

$$\frac{v'Pl}{\iota\cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}}.$$

Le plus grand accourcissement des fibres est donc ici

$$P\left(\frac{1}{E\omega} + \frac{v'l}{\iota\cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}}\right).$$

Par conséquent, si l'on veut que le plus grand effort auquel les fibres sont exposées sur l'unité de surface ne dépasse pas une certaine limite par mètre carré, représentée par R, il ne faut pas que ce plus grand accroissement surpasse la fraction $\frac{R}{E}$. La valeur de P ne doit donc pas dépasser celle qui satisfait à l'équation

$$\frac{R}{E} = P\left(\frac{1}{E\omega} + \frac{v'l}{\iota\cos a\sqrt{\frac{P}{\iota}}}\right).$$

Le moment de flexion ι étant égal au moment d'élasticité E multiplié par le moment d'inertie de la pièce par rapport à la fibre moyenne, soit à EI, on a, en remplaçant et en effectuant,

$$R = P\left(\frac{1}{\omega} + \frac{v'l}{I\cos a\sqrt{\frac{P}{EI}}}\right). \tag{1}$$

Si la section transversale de la pièce est un rectangle dont b soit la largeur et h la hauteur, on a $\omega = bh$, $I = \frac{bh^3}{12}$, $v' = \frac{h}{2}$; l'équation précédente devient

$$R = P\left(\frac{1}{bh} + \frac{\frac{h}{2}l}{\frac{bh^3}{12}\cos a\sqrt{\frac{P}{E\frac{bh^3}{12}}}}\right),$$

ou, en effectuant et simplifiant,

$$R = \frac{P}{bh^2}\left(h + \frac{6l}{\cos a\sqrt{\frac{12P}{Ebh^3}}}\right).$$

La fraction $\frac{12P}{Ebh^3}$ est ordinairement fort petite, et l'équation diffère très-peu de

$$R = \frac{P}{bh^2}(h + 6l),$$

d'où

$$P = \frac{Rbh^2}{h + 6l}.$$

Si, de même, dans l'équation (1) on néglige $\frac{P}{EI}$, on a pour la valeur de $\frac{I}{v'}$ la relation suivante :

$$\frac{I}{v'} = \frac{P\omega l}{R\omega - P}.$$

Lorsqu'il s'agit d'*encorbellements* faisant saillie sur des murs en pierre, ce mode de calcul ne pourrait s'appliquer; il faudrait établir une équation de moment entre tous les efforts qui tendent à faire tourner la maçonnerie autour de l'arête extérieure du mur, c'est-à-dire que, dans l'équilibre statique, le poids de la construction élevée sur l'*encorbellement*, multiplié par son bras de levier ou sa distance à la paroi du mur, doit être égal au poids du mur lui-même, multiplié par son bras de levier, par rapport à la même paroi. Si l'*encorbellement* était fait en forme de corbeau, avec contre-fiche, il faudrait décomposer la force P en deux autres, l'une horizontale, défavorable à la stabilité, et l'autre inclinée suivant la direction de la contre-fiche, et s'opposant au renversement dans la direction de la force horizontale. Ces composantes permettent encore de résoudre le cas du prisme encastré par une extrémité et sollicité suivant sa longueur par des forces appliquées à une distance de son axe, et qui ne lui sont pas perpendiculaires.

ENCORBELLER v. a. ou tr. (an-kor-bè-lé — de *en*, et de *corbeau*). Archit. Soutenir par des corbeaux, construire en encorbellement : ENCORBELLER *des voussures.*

ENCORDAGE s. m. (an-kor-da-je — rad. *encorder*). Techn. Ensemble des cordes et des ficelles employées au montage d'un métier à tisser ou d'un grand lisage.

ENCORDÉ, ÉE (an-kor-dé) part. passé du v. Encorder : *Métier* ENCORDÉ.

ENCORDER v. a. ou tr. (an-kor-dé — de *en*, et de *corde*). Techn. Placer et nouer les cordes et les ficelles nécessaires au montage d'un métier à tisser : ENCORDER *le métier.*

ENCORE ou **ENCOR** en poésie, où les deux formes sont facultatives. Adv. de temps (an-kor — du lat. *ad hanc horam*, jusqu'à cette heure). Jusqu'ici, en ce moment-ci, en ce moment-là, pour marquer la continuation d'une action ou d'un état : *Son aïeul vit* ENCORE. *On en parlera* ENCORE *dans cent ans. On n'est point sans plaisir quand on aime* ENCORE. (J.-J. Rousseau.) *Trop de préjugés garrottent* ENCORE *les mortels.* (Mirab.) *On voit* ENCORE *à Ferrare la maison où l'on osa renfermer le Tasse comme fou.* (Mme de Staël.)

J'ai de la mine *encore* assez pour plaire aux yeux.
MOLIÈRE.

Après cinq ans d'amour et d'espoir superflus,
Je suis fidèle *encor*, quand je n'espère plus.
RACINE.

Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains *encor* pleine.
ANDRÉ CHÉNIER.

‖ Jusqu'ici, jusqu'en ce moment, avec la négation, pour exprimer une action qui n'a pu ou n'avait pu avoir lieu : *Je n'y conçois rien* ENCORE. *Comment vous appelez-vous à présent, mon fils? demanda Louis XIII mourant, au dauphin, âgé de quatre ans. — Mon papa, je m'appelle Louis XIV. — Pas* ENCORE, *mon fils, pas* ENCORE; *mais ce sera peut-être bientôt, si telle est la volonté de Dieu.* (Mézeray.) *Il y a peu de Français qui sachent* ENCORE *très-bien ce que c'est que la liberté.* (Mme de Staël). *Je n'ai pas* ENCORE *rencontré deux théologiens qui s'accordent.* (V. Cousin.) *Il n'y a pas* ENCORE *eu d'autre souverain que la force.* (Mignet.) *Il n'est pas* ENCORE *décidé si le droit vient de la loi, ou si la loi vient du droit.* (Poncelet.) *Rendre agréable ce qui ne l'avait pas* ENCORE *été est une espèce de création.* (J. Joubert.)

Je n'en suis pas *encore* à mendier mon pain.
A. DE MUSSET.

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté;
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore;
Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux pas mourir *encore*.
. . . .
O mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore;
Pour moi Palès *encore* a des asiles verts,
Les amours des baisers, les muses des concerts;
Je ne veux pas mourir *encore*.
A. CHÉNIER.

‖ En ce point-là, dans cette situation : *Quand on n'espère plus, il y a cependant* ENCORE *à espérer. On trouvera* ENCORE *du bonheur à faire des ingrats, mais il n'y a que du malheur à l'être.* (De Ségur.) *Un peu trop, pour les femmes et pour les reines, ce n'est pas* ENCORE *assez.* (J. Janin.) *Il y aurait vingt fois plus de salles d'asile, qu'il n'y en aurait pas* ENCORE *assez.* (Mich. Chev.)

— Davantage : *Il m'en faut* ENCORE, *j'en veux* ENCORE.

Ah! laisse à ma fureur le temps de croître *encore*.
RACINE.

‖ De nouveau : *Il est* ENCORE *venu demander de l'argent. S'il se présente* ENCORE, *congédiez-le.*

Soleil si doux au déclin de l'automne,
Arbres jaunis, je viens vous voir *encor*,
N'espérant plus que la haine pardonne
A mes chansons leur trop rapide essor.
BÉRANGER.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade à pas lents
Parcourait une fois *encore*
Le bois cher à ses premiers ans.
MILLEVOYE.

‖ De plus, en outre : *Il y a* ENCORE *un autre moyen. Il ne suffit pas d'être vertueux, il faut* ENCORE *être bon. Non-seulement il en convient, mais* ENCORE *il s'en vante. Il ne suffit pas de faire le bien, il faut* ENCORE *le bien faire.* (Dider.) *La société n'est pas seulement atelier de travail, elle est* ENCORE *atelier moral.* (P. Leroux.)